

Réouverture de la mairie au public

Uniquement le mardi après midi

A partir du 12 mai

De 14 h 30 à 17 h 00

La mairie réouvre ses portes au public aux horaires habituels. Lorsque vous vous rendez au secrétariat, nous vous demandons de respecter strictement les gestes barrières et de venir individuellement dans les locaux.

Merci